

# **Les facteurs associés au recrutement de son conjoint dans la ville province de Kinshasa**

Par

Jocelyn MANTEMPE NZINUNU

Démographe

Université de Kinshasa

e-mail : [jocelynmantempa@gmail.com](mailto:jocelynmantempa@gmail.com)

Cet article met en évidence les facteurs globaux et sexospécifiques qui ont prévalu au choix du conjoint recruté particulièrement dans la Ville province de Kinshasa parmi les enquêtés de l'année 2014. Question d'avoir une idée de ce qui attire le plus en général et sur quoi plusieurs conjoints misent dans la démarche pour un choix qui aboutit à une union de longue durée.

De manière générale, l'âge à la rencontre, la province d'origine, la province de résidence et le milieu de socialisation demeurent les facteurs globaux associés au recrutement de son conjoint dans la ville province de Kinshasa. Par ailleurs, en ce qui concerne les hommes s'intéressent à l'appartenance tribale tandis que pour les femmes les facteurs suivants sont mis en exergue le rang d'amour, la présence d'un facilitateur et la profession des conjoints à la rencontre.

## ***1.1. Quelques approches qui sous-tendent le mariage ou l'union et la désunion***

### **1.1.1. Approche sociodémographique**

L'alliance est une affaire beaucoup plus compliquée que les rapports sexuels. C'est un contrat, l'engagement de deux individus à accepter des tâches, des obligations et des responsabilités mutuelles (Fisher, 1983). C'est aussi une affaire grave. Pour construire la société, les premières règles sont celles qui portent sur la parenté et le mariage (Héritier, 1996 : 12 et 213). La formation d'un nouveau couple est au cœur de la reproduction d'une société et de la transmission du patrimoine ; l'union inscrit l'enfant dans le groupe de filiation. Ainsi certains facteurs sont pris en compte dans l'analyse de la nuptialité.

#### **a. Age au premier mariage**

*Dans les pays occidentaux, surtout, la cérémonie du mariage ne représente plus la marque d'un nouveau statut. Cette formalisation de l'union est le plus souvent précédée de plusieurs années de cohabitation. C'est ainsi que l'âge au premier mariage est de plus en plus tardif, alors que le moment de la mise en ménage reste relativement stable (C.SAUVAIN, 2009). Par ailleurs, la pratique traditionnelle et néfaste du mariage d'enfant persiste à l'échelle mondiale. Dans les pays en développement, plus de 30 pour cent des filles sont mariées avant l'âge de 15 ans. Défini comme un mariage coutumier, religieux ou légal de quiconque âgé de moins de 18 ans, le mariage d'enfant a lieu avant qu'une fille soit physiquement et psychologiquement prête à assumer les responsabilités du mariage et de la maternité. Cette coutume entraîne des*

conséquences néfastes pour la santé publique, la sécurité nationale, le développement social, les droits de l'homme, le développement économique et l'égalité des genres (Cartographie de mariage précoce en Afrique de l'Ouest, 2013).

Ainsi, comme observé dans d'autres études, les femmes mariées avant l'âge de 20 ans sont associées à un risque plus grand de rompre leur première union que les autres. Par exemple, les femmes qui se sont mariées avant l'âge de 18 ans ont 2,5 fois plus de risque de divorce que celles qui se sont mariées à l'âge de 20 ans et plus. Les femmes mariées dans les périodes récentes (1990-2000 et 1975-1989) ont un risque de divorce plus grand que celles de la plus vieille cohorte.

Les statistiques révèlent que, plus les gens se marient jeunes, plus il est probable que leur union se solde par un divorce. Les jeunes gens, les adolescents surtout n'ont pas nécessairement la maturité et l'expérience pour faire face aux exigences de la relation conjugale. Mais, du fait de la nature encore changeante de leur personnalité, il est possible que leurs besoins changent et bousculent l'équilibre de leur nouvelle union. De plus, les très jeunes personnes ont un revenu faible, ce qui, conjugué à des niveaux d'instruction peu élevés, représente un autre facteur de risque en matière de divorce (Clark et Crompton, 2006).

#### **b. Ecart d'âge entre les conjoints**

En France, la règle dominante d'une femme plus jeune se maintient encore. Certes en Europe et en Amérique cet écart est le moins important ; néanmoins, au tournant du millénaire, il y est encore de près de trois ans (M. Ni Bhrolchain, 2005). En effet, rompant avec les arguments généralement rencontrés d'une volonté masculine visant à renforcer la subordination de la femme, il s'agirait d'un choix féminin. Sa démonstration se fonde sur le constat de la diversité de l'importance de l'écart, mais surtout sur les préférences exprimées par les femmes et les hommes. La grande diversité prouve qu'il ne s'agit pas de simple effet de structure de la population ou de contrainte systématique, mais de l'expression de systèmes sociaux qui favorisent ou non un écart plus ou moins grand. Sur la base des données françaises de Bozon (1990) et celles qu'elle a collectées en Angleterre, relatives aux souhaits des candidats au mariage inscrits dans des agences matrimoniales, Ni Bhrolchain montre que, à tout âge, l'écart acceptable est plus ou moins faible chez les femmes que chez les hommes. Surtout des jeunes souhaitent des hommes plus âgés et elles acceptent moins volontiers des hommes plus jeunes que ce n'est le cas des hommes pour des femmes plus âgées.

Dans son Billet sur l'écart d'âge entre conjoints publié le 03/08/2010, Baptiste Coulmont démontre que *« dans 12% des couples, l'homme est 2 ans plus âgé que sa partenaire ; l'inverse n'est vrai que dans 4% des cas. [Il y a autant de couples dans lesquels l'homme est 7 ans plus vieux que sa partenaire que de couples dans lesquels la femme est 2 ans plus vieille que son partenaire.] Ce qui trouve une partie de son explication dans ce que : dès l'adolescence, les filles (de 15 à 18 ans) recrutent leurs partenaires parmi les garçons âgés de 15 à 21 ans et mettent en place un écart d'âge structurel en recherchant des jeunes hommes plus âgés.*

*Jusqu'à présent, les choses semblent simples. Mais c'est plus complexe. Il est impossible de faire comme si hommes et femmes avaient les mêmes comportements, avec un petit décalage temporel. Car il se dégage que l'écart d'âge augmente avec l'âge pour les hommes et diminue pour les femmes. En prenant les plus jeunes : les hommes mariés avant l'âge de 24 ans épousent des femmes en moyenne plus âgées qu'eux d'un an. Mais les femmes mariées jeunes, avant 24 ans, épousent des hommes plus âgés qu'elles en moyenne, de 6 ans et demie. D'où le décalage de calendriers d'entrée en couple, et la composition des "sous-populations" entrant en couple ou en mariage (à des âges différents) crée ces différences collectives agrégées».*

En Afrique, l'homme étant le chef de la cellule familiale institué par les normes sociales, c'est lui qui épouse la femme en versant la dot ou en prestant des services, il faut éviter que sa partenaire puisse être dans la même classe d'âge au risque de lui contester son autorité (NDALA MUSWAMBA, 2002). La nature des relations entre les deux partenaires est la subordination de la femme.

*Ainsi, une analyse approfondie sur l'écart d'âges des partenaires et la situation matrimoniale actuelle s'avère indispensable dans la vérification de la dernière affirmation de Ndala.*

### **c. Le premier partenaire sexuel n'est pas le premier conjoint**

"Au début des années soixante, le mariage constituait le seul mode d'entrée légitime dans le couple et la famille et, pour les femmes, dans la sexualité", rappellent les auteurs Michel Bozon et Wilfried Rault. Les mœurs ont depuis évolué. Actuellement, le premier conjoint (défini dans l'étude comme toute personne avec qui l'on vit, que l'on soit en union libre, pacsés ou mariés) n'est plus toujours le premier partenaire sexuel.

En France, un premier constat est fait: contrairement aux années 1960, le premier conjoint est de plus en plus rarement le premier partenaire sexuel. Seules 19 % des femmes et 10 % des hommes nés après 1981 se trouvent dans ce cas de figure. Ces personnes forment un « *groupe hétérogène, avec cependant quelques spécificités* », précise Wilfried Rault. Parmi lesquelles une entrée plus tardive dans la sexualité, une mère plus souvent sans activité professionnelle que dans la majorité de la population et « *un rapport à la religion un peu plus étroit* ».

L'insatisfaction sexuelle qui est citée parmi les causes de divorce en RDC peut résulter de l'histoire sexuelle d'un conjoint dont le/la partenaire légitime ne sait pas lui rapprocher du plaisir procuré par ses prédécesseurs.

#### **1.1.2. Approche socioculturelle**

Paul Veyne (1984) en parlant de noce dans le couple romain, montre qu'il existait déjà dès le premier siècle de notre ère, une sorte de morale intériorisée du couple qui préparait l'avènement de la société conjugale. Cette dernière va être amplifiée par la révolution chrétienne. Les auteurs tels que Jack Goody ont bien montré que les pratiques telles que la polygamie, le divorce, le concubinage, le mariage au sein de la parenté, le remariage des veuves, l'adoption étaient des pratiques bien courantes dans le bassin méditerranéen.

Par ailleurs chaque société adopte en fonction de ses traditions une conception différente de la famille. Ainsi, les règles d'alliance entre les individus et les modalités d'éducation des enfants ne sont pas identiques partout, même s'il existe quelques règles universelles.

Dans le mariage, Kayabala (2004) constate que très souvent l'homme ne recherche que l'aide matérielle, le plaisir sexuel et la prospérité que la femme peut lui assurer. Il poursuit en disant que la femme doit considérer son mari comme un chef incontesté du foyer, le respecter, lui obéir et lui être fidèle. Sa soumission se concrétise dans le parfait accomplissement des tâches ménagères qui lui incombent et dans l'acceptation des relations conjugales. Son respect doit s'étendre à tous les membres de la famille de son mari ; l'homme n'est astreint ni à l'obéissance, ni généralement à la fidélité. Il doit à sa femme la considération, la protection, les satisfactions charnelles dans des conditions favorables à la conception, les vêtements pour elle et ses enfants, l'hospitalité pour ses parents et amis, les soins en cas de maladie.

Le mariage demeure un fait social populaire et souhaité en Afrique, malgré l'émergence du célibat définitif dans les grandes zones urbaines et la facilité de la procédure de divorce.

#### **a. Le milieu de résidence ou de socialisation**

Dans la plupart de cas, le milieu de résidence est identifié comme étant un facteur socioculturel ou socioéconomique (ou les deux à la fois) (Rwenge, 1999 ; Modieli, 2008 ; Bado, 2008). Comme facteur socioculturel, le milieu de résidence constitue d'une part, un élément important d'identification sociale, un milieu de socialisation, d'autre part, il affecte les opportunités économiques. Vivre en ville ou à la campagne ne donne pas le même accès à l'infrastructure (sanitaire, scolaire, économique, etc.) et à la superstructure (médias, télévision, radio, loisirs, sports, etc.) (Ndemezoghe, 2012). Pour cet auteur, ces différences entre milieux urbain et rural affectent les attentes des uns et des autres, ce qui influence d'une manière ou d'une autre les comportements.

Selon Doumkel (2012), le milieu de socialisation trouve son importance du fait qu'il détermine l'imaginaire des adolescentes en matière de sexualité, de mariage et de procréation. Plusieurs études ont montré que les adolescentes ayant grandi en milieu rural ont plus tendance à respecter les règles traditionnelles de reproduction que celles qui ont grandi en milieu urbain. En effet, en milieu rural, l'éducation des enfants se fait par la transmission des valeurs normatives et religieuses de la société; de plus elle se réalise dans un contexte dominé et contrôlé par les aînés Mboko (2008). Aussi, ajoute-t-il, en milieu rural, la socialisation est synonyme d'acquisition des valeurs normatives et religieuses traditionnelles qui sont transmises dans un contexte de contrôle strict par les anciens et la communauté. En ce sens les femmes vivant dans les localités urbaines et rurales développées sont associées à un plus grand risque de rupture d'union que celles du milieu rural peu développé. Elles ont 1,33 fois plus de risque de divorce que ces dernières, et les différences sont significatives.

### **1.1.3. Approche socioéconomique**

L'importance de l'enjeu économique s'exprime dans les différentes traditions en matière de dot ou compensation matrimoniale, trousseau, liste de mariage et/ou de règles en matière de régime des biens des conjoints et leur répartition lors de la rupture de l'union par veuvage ou séparation (C.SAUVAIN, op.cit). Dans certains pays africains, les éléments de la dot demeurent traditionnels et symboliques. Par contre, en RD Congo, quelques ethnies préfèrent rester dans la tradition quand il s'agit d'un mariage endogamique, mais se comportent comme les autres ethnies ou tribus dominantes et la façon de faire, particulièrement dans le milieu urbain. A Kinshasa, il est difficile de distinguer telle tribu d'une autre quand il faut analyser les biens demandés sur la liste de dot. L'influence de deux provinces plus proches de Kinshasa peut en être à la base. De plus en plus tout est demandé en fonction des cérémonies prévues de l'officialisation des fiançailles au mariage religieux et/ou en fonction des avoirs du demandeur de la liste (*entretien avec une personne ressource*).

Aussi, la pauvreté constitue le principal indicateur qui conduit les parents sans emploi à considérer les enfants comme des charges économiques, les inscriptions scolaires inabondables et les filles comme une source possible de revenus grâce à leur dot. De même, la tradition culturelle, les conflits, la fragilité de l'État et la confusion générale des parents et des communautés au regard des grands nombres d'enfants et face à un système d'éducation inefficace et une économie rigide sont des facteurs déterminants (cartographie de mariage précoce en Afrique de l'Ouest, op.cit).

Les difficultés économiques des dernières décennies, en entraînant la détérioration des conditions de vie des ménages pourraient aussi affaiblir la cohésion des couples et augmenter leur risque de divorce. Ainsi, certaines personnes connaissant le poids économique que devrait supporter un couple, elles préfèrent se rassurer dès l'entrée en union que l'une ou l'autre serait capable de tenir les charges du ménage. Si au départ, les conjoints ont misé sur la situation économique, qu'advierait-il en cas de pénurie ou la période de vaches maigres ? Il y a plus de risque de dislocation et réorientation d'intérêt.

## ***1.2. Facteurs prédisposant et favorisant le choix de son conjoint***

Les facteurs analysés dans cette section sont essentiellement tirés des études approfondies et réalisées par Michel Bozon de l'Institut National des Etudes Démographiques en France.

### **1.2.1. Milieu de rencontre et lieu de recrutement des conjoints**

Où rencontre-t-on son premier amour ? En France, note l'étude, menée par Bozon, « *les soirées privées entre amis de même que les liens noués en milieu scolaire n'ont cessé d'alimenter la rencontre du conjoint, au point de représenter au début des années 2 000 respectivement 20 % et 18 % des rencontres, contre seulement 13 % et 11 % au tournant des années 1980* ». L'endroit où l'on va croiser son compagnon ou sa compagne varie fortement selon le milieu social et le niveau d'études.

En effet, les études supérieures constituent le lieu de rencontre privilégié des personnes les plus diplômées (25 % des cas). En revanche, 44 % des non diplômés se sont connus dans des lieux dédiés à la danse (fête publique, boîtes de nuit, etc.).

La naissance des sites de rencontres au début des années 2000 pourrait laisser croire qu'ils jouent un rôle important dans la formation des couples. L'étude démontre pourtant qu'ils restent très marginaux. Si en 2006, un tiers des jeunes de 18 à 24 ans s'étaient déjà connectés à un tel site 2 % seulement des couples interrogés se sont formés grâce à l'internet. Un chiffre qui pourrait évoluer compte tenu du large et rapide déploiement des sites de rencontres et des réseaux sociaux ces dernières années.

L'étude précise aussi que la catégorie sociale doit être prise en compte dans cette cartographie des rencontres : *"Plus on est diplômé, plus on a de chances d'avoir rencontré son premier partenaire sexuel dans un cadre scolaire (le lycée généralement). Lorsqu'on est peu diplômé, les rencontres dans les lieux publics et les lieux de danse sont plus fréquentes."* Seules les soirées entre amis sont un vivier de rencontre pour toutes les catégories sociales confondues.

*"L'autonomie croissante des jeunes vis-à-vis des parents et l'importance accrue des réseaux de pairs concernent tous les groupes sociaux",* conclut l'étude. En revanche, précise-t-elle, chaque milieu social garde ses lieux de rencontre favoris, garantissant *"le maintien de l'homogamie, c'est-à-dire la tendance à vivre en couple avec une personne socialement proche."*

« Dans la vie, le prince et la bergère ont peu de chances de se rencontrer », rassure Michel Bozon. Et ce qui était vrai au siècle dernier l'est toujours aujourd'hui, Internet ou pas. C'est ce qui ressort de l'étude publiée en 2013 par l'Ined à partir d'un échantillon de plus de 12 000 individus âgés de 18 à 69 ans, dont les premiers rapports amoureux ont eu lieu entre 1950 et la première moitié des années 2000. Les deux chercheurs Michel Bozon et Wilfried Rault, auteurs de l'étude, se sont penchés sur la façon dont les Français rencontrent leur premier partenaire sexuel et leur premier conjoint<sup>1</sup>.

D'où pour trouver l'amour : pas la peine de chercher trop loin. Réalisée en 2006 auprès de 12000 Français, l'enquête "Contexte de la sexualité en France" publiée par l'Institut national d'études démographiques français, démontre que la majorité des Français ont rencontré leur premier conjoint lors d'une soirée entre amis<sup>2</sup>.

Entre 1984 et 2006, 18% des hommes comme des femmes ont rencontré leur premier conjoint au cours d'une soirée privée. Viennent ensuite les lieux publics (métro, rue...) où 16% des hommes et 14% des femmes ont rencontré leur premier conjoint. Toutefois, 15% des hommes et 14% des femmes ont rencontré leur premier conjoint au cours de leurs études, 11% (hommes et femmes) dans la boîte de nuit et 10% (hommes et femmes) au travail. Mais les

---

<sup>1</sup> [http://www.la-croix.com/Famille/Couple/Une-majorite-de-Francais-rencontrent-leur-premier-conjoint-chez-des-amis-NG\\_-2013-01-24-903233](http://www.la-croix.com/Famille/Couple/Une-majorite-de-Francais-rencontrent-leur-premier-conjoint-chez-des-amis-NG_-2013-01-24-903233) le 19fevrier 2015

<sup>2</sup> <http://www.lalibre.be/light/societe/quel-est-le-meilleur-endroit-pour-rencontrer-son-futur-conjoint-51b8f823e4b0de6db9c96c00> consulté le 19fevrier 2015

études constituent aujourd'hui surtout un vivier de premiers partenaires sexuels, surtout pour les hommes, qui sont 39% à y avoir connu le leur, contre 25% des femmes.

*Si on parle beaucoup des sites de rencontre, quid de la pérennité des relations qui s'y nouent? À cet égard, seulement 1% des hommes et des femmes interrogés disent avoir rencontré leur premier conjoint ou leur premier partenaire sexuel via internet qui, selon l'INED, apparaît "davantage comme un facilitateur de contacts que comme un lieu de formation des couples".*

En effet, si les Français sont nombreux à utiliser des sites de rencontre, leurs cœurs semblent préférer celles qu'ils font dans un cadre plus conventionnel. Pourtant, l'homogamie s'est maintenue parce que les personnes qui se ressemblent socialement fréquentent souvent les mêmes lieux."

*Il sied de signaler que le lieu de rencontre peut déterminer la pérennité de toute relation amoureuse qui devra aboutir à la consolidation de l'union dans un cadre légal.*

### **1.2.2. Circonstances de rencontre des conjoints**

Les rencontres dans le cadre familial ou dans le voisinage se sont, elles aussi, réduites au bénéfice des lieux de loisirs. « *Les choses ont changé car la jeunesse a changé*, analyse Michel Bozon. *D'une part, la jeunesse dure plus longtemps avec l'allongement de la scolarité : on entre en couple 4 ans plus tard en moyenne aujourd'hui que dans les années 1970 et surtout, la vie des jeunes se passe de moins en moins sous le contrôle des adultes pour privilégier une sociabilité importante entre pairs ».*

Les premières histoires d'amour sans lendemain se passent le plus souvent lors des études, "*résultat conjoint de la généralisation des études et de la baisse de l'âge au premier rapport sexuel*", constatent les auteurs. Avec une différence entre les hommes et les femmes (39 % contre 25 %). Ces dernières sont en revanche plus nombreuses à rencontrer leur premier partenaire sexuel dans des soirées entre amis (15 % contre 10 %).

C'est surtout dans les "soirées entre amis" que les Français rencontrent leur premier conjoint, révèle une étude publiée jeudi 24 janvier 2010, qui montre en revanche que c'est durant les études que l'on fait la connaissance de son premier partenaire sexuel.

*En RDC, et particulièrement à Kinshasa où les gens n'ont pas la culture des soirées dansantes, toute circonstance peut être bonne pour rencontrer son futur conjoint.*

### **1.2.3. Motivations au choix et de décision de mariage**

Mais lorsqu'on a mis en lumière la structure homogame du choix matrimonial et tenté de suivre son évolution, on n'a encore rien dit des mécanismes qui produisent ce résultat. Alain Girard (1974) s'était également penché sur cette question et l'effort qu'il mena dans ce sens n'a guère eu d'équivalent par la suite, du moins dans les enquêtes françaises. On trouve en effet dans le choix du conjoint, une description précise du processus de formation des couples, de la première rencontre jusqu'au mariage, tel qu'il est perçu par les individus eux-mêmes. Il ne s'agissait plus seulement de dresser après tout, le bilan des interactions sur le marché

matrimonial, mais d'entrer dans le détail de son fonctionnement. Il fallait donc prendre en compte l'ensemble des médiations concrètes par lesquelles les individus des deux sexes, situés avec précision dans le monde social, entrent en contact les uns avec les autres, s'évitent ou se fréquentent, se classent et se jugent et, finalement, fixent leur choix.

La trajectoire de mise en couple suit des voies diverses et la vie commune des formes variées, plus ou moins formalisées. Pour les femmes comme pour les hommes, le début de l'union et le mariage ne sont pas associées à des changements professionnels et, dans la plupart des pays d'Europe, le mariage est de moins en moins lié à la venue de l'enfant.

Le rituel du mariage devient plutôt une reconnaissance sociale d'un événement privé, dont les motivations sont variables selon la situation du couple. Le choix du conjoint, longtemps essentiellement une stratégie d'alliance entre familles, est devenu au Nord une question d'affinités individuelles, orientation qui se répand progressivement aussi au Sud. Aujourd'hui jusque dans les régions dans lesquelles le contrôle familial reste prégnant, le droit de choisir son conjoint ou, au moins, d'être consulté, est une revendication centrale des jeunes. Car, même dans les sociétés dans lesquelles les critères individuels prédominent, on n'épouse pas n'importe qui (C.SAUVAIN-DUGERDIL et M.P.THIRIAT, 2009).

*D'où les motivations qui poussent au choix sont d'ordre divers. Certains visent l'aspect physique ou apparent, alors que d'autres s'en remettent aux aspects purement intrinsèques.*

## **2. Méthodologie et Caractéristiques sociodémographiques et culturelles des conjoints**

La présente section circonscrit toute démarche entreprise de l'échantillonnage en passant par la collecte des données, au cadre conceptuel de l'étude et aussi à la présentation des caractéristiques sociodémographiques et socioculturelles de la population cible.

### ***2.1.Méthodologie de l'étude***

Cette section décrit la démarche scientifique qui a été utilisée pour atteindre les objectifs assignés à cette étude. Elle présente les sources de données, la définition de quelques variables, l'évaluation de la qualité des données, le cadre conceptuel, les hypothèses, l'opérationnalisation des variables ainsi que les méthodes d'analyse utilisées.

#### ***2.1.1. Source de données***

Les données de cette étude proviennent d'une enquête auprès des ménages de la Ville Province de Kinshasa que le Département des Sciences de la Population et du Développement a réalisé en mai 2014 sur « les circonstances des premières rencontres et lieux de recrutement de son conjoint ». Le ménage était ici considéré comme unité statistique, c'est-à-dire, un ménage quelle que soit sa situation géographique au regard des circonscriptions communales de la Ville de Kinshasa, a dû renseigner sur le thème de la présente recherche et en constitue les données primaires. Les données quantitatives biographiques de cette étude ont été couplées des données qualitatives collectées auprès des personnes ressources sur base d'entretiens approfondis dans l'explication de certains phénomènes.



Le chef de ménage et le conjoint du chef de ménage ont été les seuls habilités à répondre aux questionnaires, car ils ne pouvaient être remplacés, surtout quand il s'agit de retracer son parcours amoureux, les lieux de rencontres, les circonstances, etc.

Sur une taille de l'échantillon attendue de 1272, près de 1270 ménages ont été enquêtés avec succès, soit un taux de participation de 99,9%.

### **2.1.2. Définition des variables de l'étude**

#### **a. Variables à expliquer**

La variable retenue est le *lieu de recrutement de son conjoint*.

#### **b. Variables explicatives**

Les variables indépendantes retenues pour cette étude sont : l'âge à la première rencontre, la province d'origine, le rang d'amour, le nombre d'union connu, présence d'un facilitateur, lien avec le conjoint avant, la profession des conjoints à la première rencontre, le milieu de socialisation et la province de résidence.

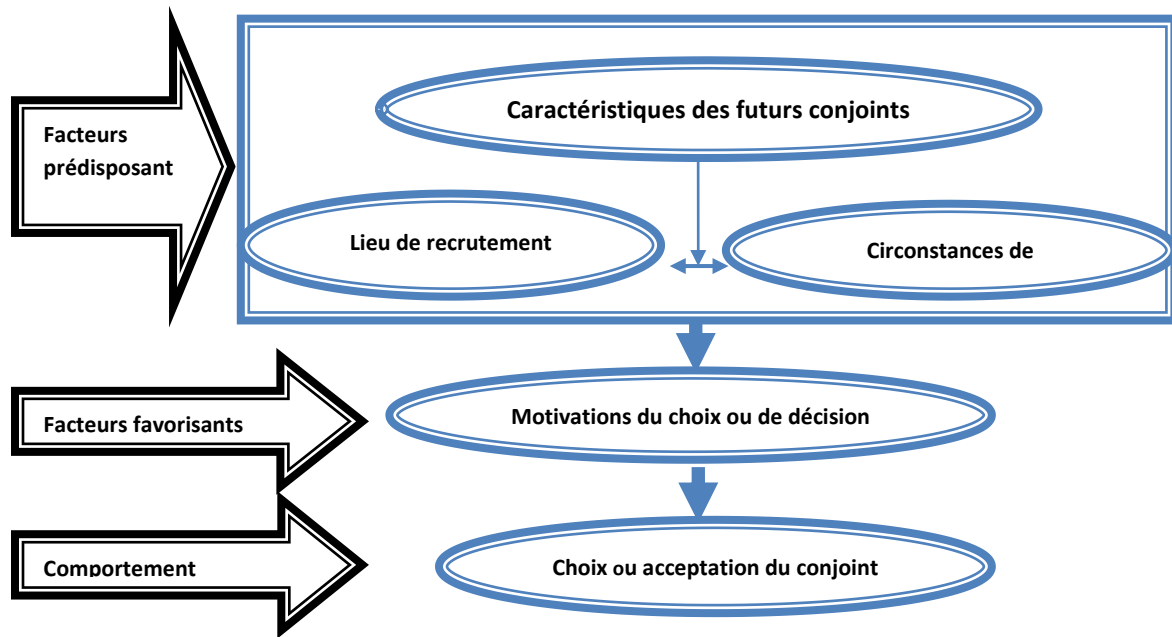
### **2.1.3. Evaluation de la qualité des données**

L'analyse de cohérence a été effectuée par le chercheur sur chaque questionnaire, les données saisies avec le logiciel Epidata étaient soumises à une double saisie. Son transfert vers le logiciel SPSS a subi une analyse de cohérence ligne par ligne dans l'affichage des données.

### **2.1.4. Cadre conceptuel**

Les données de cette étude voulues biographiques, ont eu pour but de suivre le parcours des individus concernés par cette étude. Les moments marquant tel que l'acceptation ou proposition faite qui constitue le début d'une histoire amoureuse dont l'issue souhaitée est le mariage ou la cohabitation sous un même toit. Tous les facteurs prédisposant et favorisant de la première rencontre jusqu'à l'officialisation de l'union ont été saisis et résumés au travers du schéma ci-dessous.

Figure 2.1.4. Schéma conceptuel



Les caractéristiques d'un individu le prédisposent à vivre à un endroit donné, à jouer de certains lieux de fréquentation habituelle ou exceptionnelle. Ce sont les circonstances qui rendent certains lieux exceptionnels et propices à une rencontre qui va changer le statut matrimonial des partenaires.

Au fait, les caractéristiques liées à l'individu : la province d'origine, la province de résidence au moment de la rencontre, l'âge à la première rencontre, l'appartenance tribale, la profession, le milieu de socialisation constituent des facteurs prédisposant à la mobilité, au sédentarisme, au contact permanent avec autres personnes de même sexe ou de sexe opposé.

A chaque lieu s'invite une circonstance favorable ou non favorable qui peut permettre une rencontre entre deux personnes de sexe opposé. L'attraction de l'une ou l'autre personne est toujours motivée. Les circonstances de routine telle que la balade ou la promenade expose au risque de rencontre avec une personne de ses préférences ou de ses critères. Ces rencontres peuvent avoir lieu pendant qu'on offre ou que l'on vend des services, dans une fête ou un deuil, pendant des activités scolaires ou académiques, des activités religieuses, une attente ou prise d'un moyen de transport en commun, des visites familiales ou amicales, dans la prise d'un diner, etc.

L'exposition à un lieu donné dans une des circonstances susmentionnées à côté des personnes de sexe opposé, éveille souvent des sentiments de l'un envers l'autre. Il faut que l'indice recherché consciemment ou inconsciemment soit retrouvé dans l'autre, pour la plupart des cas, la fille se prédispose pour motiver le garçon à se prononcer sur sa candidature au rôle du futur fiancée. Ces motivations sont, pour beaucoup des cas, individuelles au départ ou quelques fois orientées par un facilitateur.

La déclaration de l'homme ne suffit pas pour commencer la cohabitation ou l'amitié, il faut une réaction. Cette réaction permet à l'homme d'évaluer la portée de son tir (effet positif ou

négatif), de se responsabiliser par rapport à ces propos quand la réaction immédiate est favorable, de repenser les stratégies de conquête car c'est elle qu'il faut pour la suite de sa vie sur terre. Bien que la plupart de réactions s'avèrent d'emblée négative (refus), le changement de position dépend plus de celui qui a fait la proposition. La réponse favorable d'un début de fiançailles ou d'une période d'observation consensuelle, ouvre la voie à un long sentier parsemé de beaucoup d'embûches. Le mariage, la vie commune loin des siens, la naissance d'un autre être que soi, fruit d'intimité et la durée du mariage, semblent quelques fois tributaires du lieu de recrutement, des circonstances exploitées et les motivations qui ont milité en faveur de la prise de décision de cohabitation ou d'union légale.

### **2.1.5. Hypothèses :**

Les hypothèses présentées ci-dessous sont relatives aux chapitres exploités dans cette étude qui analyse les données recueillies sur terrain.

De manière générale, au regard du sujet traité et de la littérature exploitée, pour la Ville Province de Kinshasa, on peut affirmer ce qui suit :--

*« Toute circonstance est bonne pour commencer une histoire amoureuse qui amène à l'union des conjoints et le recrutement est fait parmi les inconnus ».*

De manière spécifique, partant du sujet exploité :

H1 : Toutes les circonstances sont bonnes pour recruter son conjoint à Kinshasa. En effet, la balade ou promenade est une circonstance opportune pour les résidents de Kinshasa de faire leur première rencontre amoureuse. Les lieux publics demeurent les milieux de rencontre par excellence de son futur conjoint. D'où, le recrutement de son conjoint est fait parmi les inconnus.

H2 : l'âge à la première rencontre, le rang d'amour et la province d'origine sont parmi les facteurs associés au recrutement de son conjoint dans la ville province de Kinshasa.

H3 : les socialisés de la Ville province de Kinshasa ou de l'étranger ont une propension plus élevée que les socialisés du village pour recruter un conjoint à Kinshasa.

### **2.1.6. Méthode d'analyse**

Quatre méthodes d'analyse statistique complémentaires seront utilisées dans le cadre de ce travail. Il s'agit de l'analyse descriptive des tendances, du test du Chi-carré ( $\chi^2$ ) de Pearson, la régression logistique. Le logiciel Excel 2010 et SPSS (Statistical Package for Social Sciences) version 20 seront utilisés pour nettoyage et productions des tableaux, des graphiques et pour les analyses. Une discussion, à la lumière de la littérature existante et des informations reçues des personnes ressources, justifiera les résultats de ces analyses statistiques.

#### **a. Test de Chi-carré de Pearson**

L'analyse du  $\chi^2$  de Pearson permet d'identifier les associations entre deux variables et les facteurs prédisposant et favorisant.

Son objectif est de valider ou de ne pas valider l'existence d'un lien entre deux ou trois variables qualitatives. Il détermine à un seuil de signification donné (0,05 dans le cas de cette étude) la validité des écarts constatés entre les fréquences observées et les fréquences calculées sous l'hypothèse d'indépendance (hypothèses nulle).

Le logiciel SPSS calcule le chi-carré et détermine le seuil de signification auquel il est valable. Ainsi, si le seuil de signification donné par le logiciel est inférieur à 0,05, on dira qu'il y a association entre les deux variables, dans le cas contraire, on niera la relation tout en acceptant l'hypothèse nulle. Le test du chi-carré est un test bilatéral et ne précise pas la direction de la relation.

## **b. Régression Logistique**

La régression logistique consiste à comparer les proportions en utilisant les logarithmes du rapport des risques (log-odds). Le modèle estime pour chaque groupe donné, le paramètre  $\beta$  (le rapport entre le logit d'un groupe donné et celui du groupe de référence) et calcule les rapports des chances tout en précisant leur seuil de signification.

Le choix de la méthode de régression logistique se justifie par :

- 1) L'objectif, entre autre, d'analyser les facteurs associées à l'explication de la variable dépendante ;
- 2) La nature qualitative dichotomique de la variable dépendante;
- 3) La nature nominale des variables explicatives;
- 4) ce modèle présente l'avantage de ne pas exiger de contrainte quant à la normalité des distributions de variables. En effet, la régression logistique donne toujours des probabilités situées entre 0 et 1 et elle ne fait pas une restriction des variables indépendantes sur la base de l'hypothèse de la normalité (peu réaliste).

L'analyse de la régression logistique permet en fait d'identifier les facteurs qui expliquent la variable dépendante choisie.

## **3. Résultats**

### **3.1. Facteurs globaux associés au lieu de recrutement de son conjoint**

Par facteurs globaux nous entendons ici, les variables qui expliquent le choix de conjoint à Kinshasa hormis la distinction de sexe. Il s'agit de la population kinoise prise dans son ensemble (tableau 3.1.1).

De manière générale, les hommes et les femmes de tout âge confondu ont la forte chance de se lancer dans une histoire d'amour visant l'union ou mariage que ceux ou celles de moins de 18 ans. C'est-à-dire, les rencontres qui ont eu lieu avant l'âge de 18 ans, dans un premier temps ne visent pas la cohabitation ou l'union sous un même toit. Elles sont encore platoniques, de fois on ne sait où on va et quelques fois on copie ce qu'on voit chez les adultes. Certains par ailleurs se font même coacher. C'est ce qui explique certains cas des premiers rapports sexuels dont les partenaires ont été influencés par l'un des membres de leur entourage immédiat. En effet, ceux ou celles âgés de plus de 30 ans, à la première rencontre,

ont près de 5 fois plus de chance de recruter ou d'être recrutées à Kinshasa pour un mariage ou une union sérieuse.

Appartenir à la province du Bandundu et celle du Bas-Congo donne respectivement la propension de 2.1 et 1.9 fois plus de chance de recruter son conjoint ou d'être recruté comme conjoint pour une union ou une cohabitation dans la Ville province de Kinshasa. Cette propension est de 1.8 fois plus pour les originaires de l'Equateur en référence à ceux du Kasai-Occidental. Les trois provinces ayant déjà choisi leur fief d'habitation selon les moyens de transport les plus utilisés pour atteindre la Ville province de Kinshasa et le lieu d'accostage ou parking de destination en venant des provinces. Et la *cartographie provinciale d'origine des résidents de Kinshasa* issue du RGPH2 pourra bien mettre en évidence l'hypothèse susmentionnée et orienter une prochaine publication.

Le rang d'amour est aussi associé au choix de son conjoint dans la Ville province de Kinshasa. En effet, passer d'un rang d'amour à un autre expose à près de 2.2 fois plus de chance de recruter ou d'être recruté pour une union dans la Ville province de Kinshasa, du moins pour les enquêtés de rang 5. Aussi ceux de rang 2, ont près 1.5 fois plus de chance d'être recruté ou de recruter pour un mariage ou mieux une vie commune. Le premier rang étant souvent considéré comme expérimental ou une réponse positive à une société qui voudrait qu'on prouve son courage et démontre qu'on n'est pas à la traîne dans le domaine sentimental.

Tableau 3.1.1. Modèle de régression ajusté et non-ajusté du recrutement de conjoint à Kinshasa

Variables explicatives	%	Non-ajusté	Ajusté
		OR (p)	OR (p)
<b>Age à la 1<sup>ère</sup> rencontre</b>			
<18	49.5	<b>r</b>	<b>r</b>
18-24	66.9	2.1***	2.2***
25-29	71.3	2.5***	2.8***
30+	79.7	4.0***	4.9***
<b>Province d'origine</b>			
Bandundu + Kin Est	72.8	1.9***	2.1***
Bas-Congo + Kin Ouest	77.7	2.4***	1.9**
Equateur	74.6	2.0***	1.8*
Province de l'Est	65.7	1.3ns	1.3ns
Kasaï-Oriental	63.5	1.2ns	1.4ns
Kasaï-Occidental	59.0	<b>r</b>	<b>r</b>
<b>Rang d'amour</b>			
1er amour	58.2	<b>r</b>	<b>r</b>
2e amour	70.2	1.7***	1.5**
3e amour	73.3	1.9***	1.2ns
4e amour	74.5	2.1***	1.1ns
5e amour +	84.0	3.7***	2.2***
<b>Nombre d'union connu</b>			
Un	72.0	2.1***	1.9***
Deux +	55.6	<b>r</b>	<b>r</b>
<b>Présence d'un facilitateur</b>			
Oui	64.1	<b>r</b>	<b>r</b>
Non	73.4	1.5***	1.3*
<b>Lien avec le conjoint avant</b>			
Oui	64.6	<b>r</b>	<b>r</b>
Non	72.9	1.5***	1.3*
<b>Profession des conjoints à la 1<sup>ère</sup> rencontre</b>			
même profession ou domaine d'activité	76.7	1.6***	1.5**
Profession différente	67.6	<b>r</b>	<b>r</b>
<b>Milieu de socialisation</b>			
Kinshasa/Etranger	91.8	14.8***	12.9***
Chef-lieu de Province	43.9	1.0ns	1.1ns
Village	42.9	<b>r</b>	<b>r</b>
<b>Province de résidence</b>			
Même quartier/Commune	61.1	2.4***	2.7***
Même Province, commune différente	87.8	11.2***	7.6***
Province différente	39.1	<b>r</b>	<b>r</b>
<b>Même appartenance tribale</b>			
Oui	52.0	<b>r</b>	<b>r</b>
Non	78.8	3.4***	2.4***
<b>N</b>	<b>1270</b>		

Source : l'auteur

Ce qui rejoint le fait que des amours au choix d'un conjoint est quelque fois une réussite de certains couples résidents de Kinshasa. Parce que, les conjoints qui n'ont connu qu'une seule union jusque-là, ont près de 1.9 fois plus de chance d'être recrutés ou de recruter pour un mariage ou une cohabitation que les conjoints de rang 2 et plus d'unions. Ce qui peut traduire le fait constaté ci-haut sur le rang d'amour.

Toutefois, les personnes qui ont recruté leurs conjoints à Kinshasa, n'ont pas toujours besoin de facilitateurs d'amour si nous devons accepter à 10% la marge d'erreur. Car les conjoints

non facilités dans leur démarche amoureuse ont 1.9 fois plus de chance de recruter ou d'être recruté que les conjoints facilités. Dans cette même marge d'erreur, il se constate que près de 30% plus des conjoints inconnus ont été recruté pour le mariage que les conjoints qui se connaissaient avant.

Au regard de la profession des conjoints, partager la même profession ou travailler dans le même domaine d'activités expose à près de 1.5 fois plus de chance de recruter son conjoint ou d'être recruté qu'être de professions différentes. Parce que la fréquentation régulière est aussi une source d'éveil de sentiments d'amour que la performance et le savoir de son futur conjoint.

En ce qui concerne le milieu de socialisation, les kinois sont moins enclins au retour vers la province d'origine pour aller chercher la perle rare. Car, les conjoints socialisés à Kinshasa ont près de 12.9 fois plus de chance de recruter leurs conjoints ou d'y être recrutés que les socialisés du village. Ainsi dit, les kinois n'ont pas besoin de femmes aux mentalités et aux conceptions rétrogrades, mais plutôt des femmes évoluées et qui peuvent aussi tant soit peu contribuer par la tête et les moyens financiers à l'essor du foyer à former. Pour la plupart des cas, ce recrutement est fait soit dans une commune différente ou dans la même commune. En référence aux conjoints qui ont recruté ou étaient recrutés dans une autre province de résidence, ceux d'une même province et de commune différente ont 7.6 fois plus de chance et cette chance est de 2.7 fois plus pour les conjoints qui résidaient dans une même commune. Ce qui explique le fait que pour une union qui se veut sérieuse, les futurs conjoints ne sont pas prêts à s'éloigner davantage de leur trésor. C'est pourquoi qu'ils préfèrent se les recruter non loin.

Bien que le recrutement peut se faire dans une même province, le fait que plus des conjoints ont recruté ou étaient recrutés dans une commune de résidence différente expose à une chance de ne pas toujours tomber amoureux du conjoint de même tribu. Aussi longtemps qu'ils ne se sont pas laissés faciliter, les conjoints résidents à Kinshasa ont 2.4 fois plus de chance de ne pas recruter dans leur tribu d'appartenance que ceux de même tribu. Le mariage pour les kinois n'a pas de coloration tribale. Ceci est facilité par les églises ou pour une raison ou une autre d'ordre familial ou individuel.

De tous les facteurs explicatifs pris individuellement au départ, seul le facteur âge a augmenté son odds ratio de 0.9 près. C'est-à-dire : bien que les autres facteurs ont maintenu leur explication, en association des autres facteurs explicatifs, avoir 30 ans et plus constitue un élément important dans le recrutement de son conjoint à Kinshasa.

D'où le modèle du recrutement suivant :

$$Y = \beta_0 + \beta_1 * \text{Age} + \beta_2 * \text{Milieu de socialisation} + \beta_3 * \text{province d'origine} + \beta_4 * \text{rang d'amour} + \beta_5 * \text{province de résidence} + \beta_6 * \text{Profession à la rencontre} + \beta_7 * \text{Nombre d'union} + \beta_8 * \text{appartenance tribale}.$$

### **3.2. Facteurs sexospécifiques**

Dans un premier temps nous présentons les facteurs associés au recrutement de son conjoint à Kinshasa par les femmes et ensuite les facteurs liés au choix par les hommes. Les femmes ont détaillé l'évènement selon qu'elles ont été abordées ou pris l'initiative pour le mariage. De même, les hommes ont démontré les péripéties qui ont concouru au choix de leurs futures épouses.

#### **3.2.1. Facteurs associés au recrutement des femmes à Kinshasa (situation vécue par les femmes)**

L'âge à la première rencontre, la province d'origine, le rang d'amour, le nombre d'unions connues dans sa vie, la présence d'un facilitateur, le milieu de socialisation, la profession des conjoints à la rencontre, la province de résidence avant la rencontre se révèlent facteurs associés dans le recrutement de son conjoint par les femmes résidentes de la Ville province de Kinshasa. Le lien avec le conjoint avant la rencontre amoureuse ou sa tribu importe peu dans le choix par les femmes kinoises de leurs futurs conjoints (tableau 3.2.1).

En effet, les femmes résidentes de la Ville province de Kinshasa acceptent plus les propositions de mariage autour de 18-29 ans que lorsqu'elles ont encore moins de 18 ans. Car les femmes âgées de 25-29 ans ont plus de chance d'accepter la proposition de mariage à Kinshasa que les filles de moins de 18 ans. Avant 18 ans, c'est le brouillon, les choses ne se dessinent pas encore très bien. Entre 25-29 ans, la maturité est quasi-certaine et le choix est ainsi raisonné et conséquent. Cette période de la vie correspond à la fin des études supérieures des filles qui, en elles, se disent deux choses : le mariage et l'emploi. La première est alors saisie à la première occasion. Il y a aussi dans le chef de plusieurs filles de Kinshasa « *la peur de la trentaine, une opinion est véhiculée selon laquelle, au-delà de 30 ans, il est difficile pour une fille de pouvoir se trouver un bon mariage et en être la femme de rang 1* ».

Dans son explication du recrutement de son conjoint dans la Ville province de Kinshasa, la province d'origine met en évidence les provinces de Bandundu, Bas-Congo et Equateur. En présence d'autres facteurs seule la province de l'Equateur s'avère explicative du recrutement des femmes dans la ville province de Kinshasa. D'où, les femmes originaires de la province de l'Equateur ont 4.7 fois plus de chance d'être recrutées conjoints dans la Ville province de Kinshasa que celles du Kasai-Occidental. Ceci peut trouver son explication dans ce que les femmes de l'Equateur soient plus aptes à rendre services à n'importe qui sans gêne, ni replis que les femmes des autres provinces qui semblent un peu plus réservées devant les inconnus.

Si le recrutement d'un conjoint à Kinshasa est conséquent au rang d'amour au-delà de 2, en association avec d'autres facteurs explicatifs, les femmes du 5<sup>ème</sup> rang d'amour ont 11.7 fois plus de chance d'être recrutées pour le mariage que celles du rang 1. Au 5<sup>ème</sup> rang d'amour, les femmes savent faire le distinguo entre le simple partenaire sexuel et celui qui s'approche pour des choses sérieuses. Ou encore après plusieurs déceptions, les femmes réfléchies et sages en tirent toutes les conséquences, revisitent leur part dans l'échec et décident de ne plus constituer le canal par lequel ce qui divise ne passe. Certaines par expérience des autres



amours, devançant les désirs de leurs futurs conjoints et en proposant de bonnes solutions ; or ce genre de comportement est parmi ceux qui retiennent et motivent la décision du mariage.

Tableau 3.2.1. Modèle de régression logistique non-ajusté et ajusté du recrutement de son conjoint à Kinshasa par les femmes

Variables explicatives	%	Non-Ajusté	Ajusté
		OR (p)	OR (p)
<b>Age à la 1ere rencontre</b>			
<18	51.5	r	r
18-24	74.0	2.6***	2.8***
25-29	75.6	2.9***	3.3***
30+	81.0	3.9***	2.3ns
<b>Province d'origine</b>			
Bandundu + Kin Est	73.6	1.7*	1.7ns
Bas-Congo + Kin Ouest	76.6	2.1**	2.0ns
Equateur	86.7	4.1***	4.7**
Province de l'Est	68.0	1.3ns	1.8ns
Kasai-Oriental	62.9	1.1ns	1.0ns
Kasai-Occidental	61.4	r	r
<b>Rang d'amour</b>			
1er amour	57.2	r	r
2e amour	75.0	2.2***	2.0**
3e amour	77.7	2.6***	1.6ns
4e amour	86.0	4.6***	2.8*
5e amour +	90.7	7.2***	11.7***
<b>Nombre d'union connu</b>			
Un	72.4	1.8**	1.8ns
Deux +	58.2	r	r
<b>Présence d'un facilitateur</b>			
Oui	62.3	r	r
Non	77.5	2.1***	2.1***
<b>Lien avec le conjoint avant</b>			
Oui	62.3	r	r
Non	77.5	1.2ns	1.3ns
<b>Profession des conjoints à la rencontre</b>			
même profession ou domaine d'activité	79.7	1.8**	1.8***
Profession différente	68.5	r	r
<b>Milieu de socialisation</b>			
Kinshasa/Etranger	92.5	24.2***	24.7***
Chef lieu de Province	37.7	1.1ns	1.2ns
Village	33.8	r	r
<b>Province de résidence</b>			
Même quartier/Commune	63.0	3.2***	3.2**
Même Province, commune différente	87.9	13.8***	7.3***
Province différente	34.4	r	r
<b>Même appartenance tribale</b>			
Oui	58.0	r	r
Non	77.0	2.4***	1.2ns
<b>N</b>	<b>577</b>		

Source : l'auteur

En présence d'autres facteurs, le nombre d'unions connues dans la vie pour les femmes, n'explique pas leur recrutement dans la Ville province de Kinshasa. En ce qui concerne l'appartenance tribale, toutes les femmes sont soumises aux mêmes chances d'être indépendamment de leur tribu d'origine et le lien avec le conjoint avant. D'où, l'accord d'une femme à une proposition de mariage ne dépend pas de la tribu de l'homme (futur époux), moins encore d'un probable lien qui les unissait avant. Ceci trouve certes son explication dans les motivations de se laisser aller par les propositions qu'ont évoquées les femmes de Kinshasa.

La présence d'un facilitateur reste déterminante dans le recrutement des femmes à Kinshasa. En effet, associée aux autres facteurs, elle garde sa valeur explicative. Les femmes non facilitées ont près de 2.1 fois plus de chance d'être recrutées pour le mariage ou la cohabitation que les femmes dont les unions ont été rendues possibles grâce à la présence d'un facilitateur. Il y a donc une préférence pour certaines femmes d'entrer dans une histoire amoureuse voulue d'elles-mêmes que d'entrer dans une histoire préfabriquée en dehors de ses goûts, exigences préalables ou motivations intrinsèques.

Le lieu de travail ou le domaine de travail expose les femmes au recrutement d'un conjoint ou d'une cohabitation à Kinshasa. D'où partager la même profession ou le même domaine d'emploi donne près de 1.8 fois plus de chance d'être recrutée pour le mariage que travailler dans deux domaines différents. Les femmes célibataires d'un rang d'amour donné exploitent toutes les circonstances, même le lieu de travail pour le recrutement d'un conjoint.

Les femmes socialisées dans la ville province de Kinshasa ont 2.7 fois plus de chance d'être recrutées pour le mariage à Kinshasa que les femmes socialisées au village. Elles semblent répondre aux exigences de leurs futurs conjoints, se prédisposant aux attitudes attendues ou voulues de ceux-ci.

Habiter ou non la même province de résidence avant la rencontre demeure explicatif du recrutement des femmes comme conjoints dans la Ville province de Kinshasa. En effet, si l'appartenance à deux différentes communes dans une province de résidence a réduit légèrement son pouvoir explicatif dans le recrutement au mariage des femmes, elle en demeure déterminant. Parce que les femmes qui habitaient les communes différentes que leurs conjoints ont près de 7.3 fois plus de chance de devenir épouses que les femmes qui ne partageaient pas la même province de résidence avec leurs futurs conjoints. On ne se marie qu'avec une personne dont l'accessibilité géographique avant la vie commune est quelque fois garantie.

### **3.2.2. Facteurs associés au recrutement des conjoints par les hommes à Kinshasa**

Les résultats du tableau suivant mettent en évidence les facteurs associés au choix de son conjoint par les hommes. L'appartenance tribale est une affaire des hommes que celle des femmes. C'est ainsi que l'âge à la première rencontre, la province d'origine, la province de résidence et le milieu de socialisation sont déterminants pour les deux sexes.

Tableau 3.2.2. Modèle de régression logistique non-ajusté et ajusté du recrutement de son conjoint à Kinshasa par les hommes

Variables explicatives	%	Non-ajusté	Ajusté
		OR (p)	OR (p)
<b>Profession à la rencontre</b>			
même Profession ou domaine	74.3	1.4*	1.4ns
Profession différente	66.9	r	r
<b>Rang d'amour</b>			
1er amour	59.5	r	r
2 e amour	65.1	1.27ns	1.3ns
3e amour	70.1	1.5ns	0.9ns
4e amour	66.7	1.3ns	0.7ns
5 e amour +	82.1	3.1***	1.4ns
<b>Lien avec le conjoint avant</b>			
Vos proches	61.7	r	r
Inconnu avant	73.1	1.7***	1.4ns
<b>Présence d'un facilitateur</b>			
Oui	65.9	r	r
Non	70.3	1.2ns	1.1ns
<b>Age à la 1ere rencontre</b>			
< 18	35.7	r	r
18-24	54.8	2.2ns	2.3ns
25-29	68.9	3.9**	3.3*
30+	79.6	7.0***	7.2***
<b>Nombre d'union connu</b>			
un	71.6	2.1***	1.9**
Deux +	54.3	r	r
<b>Même appartenance tribale</b>			
Oui	47.6	r	r
Non	80.3	4.5***	4.0***
<b>Province d'origine</b>			
Bandundu + Kin Est	72.2	1.9**	2.2**
Bas-Congo + Kin Ouest	78.6	2.8***	2.0*
Equateur	66.7	1.5ns	1.5ns
Province de l'Est	63.7	1.3ns	0.93ns
Kasaï-Oriental	64.0	1.3ns	1.8ns
Kasaï-Occidental	56.5	r	r
<b>Province de résidence</b>			
même commune/quartier	59.6	1.9**	2.3**
même province, commune différente	87.8	9.4***	7.8***
province différente	43.2	r	r
<b>Milieu de socialisation</b>			
Kinshasa ou Etranger	91.0	11.2***	7.2***
Chef lieu de Province	48.8	1.0ns	0.8ns
Village	47.3	r	r
<b>N</b>	<b>693</b>		

Source : l'auteur

\* : significativité à 10% ; \*\* : significativité à 5% ; \*\*\* : significativité à 1%

Pour recruter son conjoint à Kinshasa en vue d'un mariage ou d'une cohabitation, les hommes n'utilisent pas toujours la profession ou le domaine d'emploi, les intermédiaires ou facilitateurs. Cela ne dépend pas non plus de son rang d'amour et du lien avec son futur conjoint avant la rencontre.

Par contre, l'âge à la première rencontre, l'appartenance tribale, la province d'origine, la province de résidence, le milieu de socialisation se sont révélés déterminants dans le recrutement de son conjoint à Kinshasa par les hommes.

Ainsi, si déjà à l'âge de 25 ans, les hommes se lancent dans le recrutement des conjoints, c'est plus tard, à l'âge de 30ans et plus qu'ils sont 7.2 fois plus aptes pour la recherche d'un futur conjoint qu'avant l'âge de 18 ans. Car à cet âge, il est supposé que le standing de départ voulu pour le début d'un foyer avec une femme est quasi atteint. On peut se lancer à l'aventure.

Les hommes qui ont connu jusque-là une seule union dans leur vie ont 1.9 fois plus de chance de recruter leurs conjoints à Kinshasa que les hommes ayant déjà connu plus d'une union. Ce qui trouve son explication dans la recherche d'une bonne femme après n rang d'amour. Cette dernière qui est épousée, aura démontré tant de preuves pour être prise pour femme et sera ainsi honorée, de surcroit elle va honorer ses parents. Malgré qu'ils partagent le toit conjugal avec une seule femme, la plupart d'hommes se tapent de partenaires sexuels hors union. A ces concubines, certains leur demandent de ne jamais parler ou viser la place de la femme légitime au point de perdre certains avantages ou carrément se voir mise de côté.

Si les femmes sont recrutées, les hommes, eux, ont la latitude de faire le choix où ils veulent. L'appartenance tribale est parmi les éléments exploités par certains hommes dans le recrutement de leurs conjoints à Kinshasa. Ainsi, les hommes qui n'appartiennent pas à une même tribu que leurs conjoints ont 4.0 fois de chance de recruter à Kinshasa que les hommes de même tribu que leurs conjoints. C'est-à-dire, à Kinshasa, les hommes ne font pas beaucoup d'attention à la tribu de leurs conjoints. Ce qui trouve une partie de son explication dans les circonstances et motivations (chapitre 6) exploitées dans le recrutement de son conjoint.

Au regard de la province d'origine, ce sont les hommes originaires de Bandundu + Kin-est et ceux du Bas-Congo+Kin-Ouest qui ont respectivement près de 2.2 et 2.0 fois plus de chance de recruter leurs conjoints à Kinshasa que les originaires d'autres provinces. Leur effectif dans la Ville province peut constituer un des éléments explicatifs (effet de la composition de la population kinoise).

Comme les femmes, les hommes qui ont recruté leurs conjoints dans la Ville province de Kinshasa ont près de 7.8 fois plus de chance que leurs homologues qui ont recruté les conjoints résidents dans d'autres provinces qu'eux. Les hommes ne sont pas prêts à dépenser pour une histoire amoureuse dont on ignore l'issue. Ils préfèrent dans un premier temps la fréquentation à moindre cout. Evaluant ses fréquentations dans une commune différente de celle de sa résidence qui peuvent faciliter la visite de son conjoint, l'homme prend ses précautions de se lancer ou non dans une aventure d'amour avec une femme d'une autre commune.

Quant au milieu de socialisation, les socialisés de la Ville province de Kinshasa ou de l'étranger ont une propension 7.2 fois plus que les socialisés du village pour recruter un conjoint à Kinshasa. Les hommes ont leurs critères de choix, des fondamentaux, non négociables que même quelques fois les parents ne peuvent désorienter. Le train de vie de

Kinshasa, les réalités de Kinshasa semblent être bien maîtrisées par les femmes qui habitent Kinshasa quelle que soit leur tribu.

Les facteurs qui distinguent les deux sexes sont repris dans l'encadré ci-dessous.

Encadre 1. Facteurs associés au recrutement de son conjoint pour les deux sexes

Hommes	Femmes
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Age à la première rencontre</li> <li>- Province d'origine</li> <li>- Province de résidence</li> <li>- Milieu de socialisation</li> <li>- Appartenance tribale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Age à la première rencontre</li> <li>- Province d'origine</li> <li>- Province de résidence</li> <li>- Milieu de socialisation</li> <li>- Rang d'amour</li> <li>- Présence d'un facilitateur</li> <li>- Profession des conjoints à la rencontre</li> </ul>

## CONCLUSION

Les hommes comme les femmes sont soumis à l'âge dans le recrutement de son conjoint bien que son appréhension diffère d'un sexe à un autre. Si les femmes ont peur de la trentaine, l'âge de 30 ans et plus est un âge de maturité pour le recrutement d'un conjoint avec qui partager le reste de sa vie. Les provinces d'origine prédisposent pour se faire recruter ou d'orienter un recrutement. Résider dans une même province et particulièrement dans les communes différentes expose au recrutement à Kinshasa que pour les conjoints résidant dans deux provinces différentes. Les socialisés de Kinshasa recrutent plus à Kinshasa que les socialisés du village quel que soit le sexe. Quand les femmes sont recrutées au n<sup>ième</sup> rang d'amour, avec ou sans facilitation, elles exploitent aussi leur lieu ou domaine de travail pour exprimer les charmes qui attirent le sexe opposé. Par ailleurs les hommes font quelque fois cas à l'appartenance tribale de leurs conjoints. Mais le recrutement à Kinshasa se fait en dehors de la même tribu d'origine. D'où les facteurs de choix sexospécifiques.

## BIBLIOGRAPHIE

1. ALAIN GIRARD, Le choix du conjoint une enquête psychosociologique en France, nouvelle édition augmentée d'une préface, INED, «Travaux et documents», cahier n° 70, Paris, Presses Universitaires de France, 1974, p XVI La première édition (cahier n° 44) date de 1964

2. Baptiste Coulmont, (2010), L'écart d'âge entre conjoints (1), Billet publié le 03/08/2010, Baptiste Coulmont, ISSN : 2269-1960
3. Bozon M. et Wilfried Rault, l'étude publiée en 2013 par l'Ined in <http://www.la-croix.com/Famille/Couple/Une-majorite-de-Francais-rencontrent-leur-premier-conjoint-chez-des-amis-NG-2013-01-24-903233> le 19 février 2015
4. BOZON M., 1990, « Les femmes et écarts d'âge entre conjoints : une domination consentie », *Population*, n°2 et 3. p.162.
5. Cartographie de mariage précoce en Afrique de l'Ouest, (2013)
6. Clark, W., and Crompton, S. 2006. Till death do us part? The risk of first and second marriage dissolution. *Canadian Social Trends*, 11, Summer
7. Doumkel (2012), fécondité des adolescentes au Tchad : recherche des facteurs explicatifs, Mémoire de DESSD, Université de YAOUNDE II, 2011-2012, p116
8. Fatou Binetou, (2005) in <http://news.abidjan.net/h/511365.html> publié le 25 septembre 2014
9. HÉRITIER, 1996, *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*. Paris, O. Jacob
10. [http://books.google.cd/books?id=XoeL-pZXGIAC&pg=PA103&redir\\_esc=y#v=onepage&q&f=false](http://books.google.cd/books?id=XoeL-pZXGIAC&pg=PA103&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false) consulté le 19-02-2015
11. [http://www.huffingtonpost.fr/2013/01/24/les-francais-trouvent-leur-premier-amour-pendant-leurs-etudes-ou-en-soiree\\_n\\_2542247.html](http://www.huffingtonpost.fr/2013/01/24/les-francais-trouvent-leur-premier-amour-pendant-leurs-etudes-ou-en-soiree_n_2542247.html) consulté le 19-02-2015
12. <http://www.lalibre.be/light/societe/quel-est-le-meilleur-endroit-pour-rencontrer-son-futur-conjoint-51b8f823e4b0de6db9c96c00> consulté le 19 février 2015
13. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop\\_0032-4663\\_1987\\_num\\_42\\_6\\_16991](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_0032-4663_1987_num_42_6_16991) consulté le 19-02-2015
14. KAYABALA, J.R, 2004, « L'organisation sociale du travail en Afrique noire et traditionnelle », *Cahiers de philosophie et des sciences du travail*, Lubumbashi, p.38.
15. Louis Roussel et Odile Bourguignon (1978), les « générations nouvelles et mariage traditionnel »
16. Mboko S. B., 2008, « Sida et Comportements Sexuels des femmes célibataires au Congo », Mémoire de DESSD, IFORD/Université Yaoundé II, Yaoundé, 112P.
17. Modieli A S., 2008, « Déterminants des comportements sexuels à risque d'infection aux IST/VIH/sida chez les adolescents au Niger », Mémoire de DESSD, université Yaoundé II, 122p.
18. Ndala Muswamba M L (2002) : genre et VIH/SIDA : Etre femme à l'heure du Sida en Afrique, REDS, Kinshasa, 2002
19. Ndemezoghe, (2012), facteurs explicatifs de la fécondité des adolescentes au Gabon, Mémoire de DESSD, Université de YAOUNDE II, 2011-2012, p150
20. Ngondo et al., (2009), l'Etat des lieux de l'Etat Civil de la Ville province de Kinshasa, UNFPA-RDC.
21. Ní Bhrolcháin M. (2005): The age difference at marriage in England and Wales: a century of patterns and trends. *Population Trends* 120, p14
22. Paul Veyne (1984), « Les noces du couple romain », Paris, 1984, *L'histoire* n° 63, p. 47-51
23. RWENGE .M., (1999), Facteurs contextuels des comportements sexuels : le cas des jeunes de la ville de Bamenda (Cameroun), Rapport de synthèse n° 40 UEPA, Dakar, 26p.
24. SAUVAIN-DUGERDIL C. et THIRIAT M.P., 2009, « les enjeux du mariage : stratégies féminines face à un statut masculin » in *Développer le genre en démographie de la naissance à l'âge adulte*, CEPED Les Clefs pour, Paris, pp71-89
25. STRAUSS C.L, 2002, *Tristes tropiques*, Ed. Plon, Paris, p.422.